



BTM transfère son activité à Beaupréau

Ne pouvant agrandir son établissement situé à Montrevault, la société BTM va s'installer à Anjou Actiparc à Beaupréau.

La société de blanchisserie SAS BTM projette de s'implanter dans la zone Anjou Actiparc, à Beaupréau. Le Conseil municipal a rendu un avis favorable lors de sa séance du mardi 28 mars.

SAS BTM exploite deux sites à Montrevault-sur-Èvre : l'un au Fuiet, l'autre à Montrevault. « 25 tonnes de linge y sont traitées chaque jour. 45 employés se relaient du lundi au vendredi, de 7 heures à 21 heures », souligne Jean-Robert Gachet, adjoint à l'environnement.

L'impossibilité d'agrandir le site de Montrevault conduit la société à regrouper l'ensemble de son activité rue Louis-Lumière, à Anjou Actiparc, sur 30 000 m² de terrain. L'occupation de la parcelle est ainsi déterminée : 4 900 m² de bâtiments avec un étage, un conteneur équipé pour la chaufferie, 180 m² de quai pour la réception et l'expédition après conditionnement du linge lavé et séché, 7 065 m² de voirie et parking,



L'extension du site de Montrevault est impossible.

18 980 m² d'espaces verts dont 14 596 m² de réserve foncière.

Risque de pollution écarté

Jusqu'au 30 mars, la préfecture de Maine-et-Loire a prescrit une consultation publique pour examiner la demande d'implantation, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), en raison de l'utilisation et du stockage

de produits dangereux. Compte tenu des moyens et mesures de prévention mis en œuvre, les risques d'émissions toxiques et de pollutions sont écartés. « Il y aura une charge polluante importante mais les rejets seront assumés par la station d'épuration de Beaupréau », indique Jean-Robert Gachet. L'implantation de la blanchisserie ne présenterait aucun risque de nuisances olfactive ou sonore.